



## LOCATAIRES,

# L'ASSURANCE HABITATION PARISIENNE

# FAIT DU BIEN À VOTRE BUDGET ET PROTÈGE VOTRE LOGEMENT

## Garanties et tarifs avantageux



# La Ville de Paris a négocié pour vous une assurance habitation au meilleur prix et aux garanties avantageuses

VYV Conseil a été sélectionné comme partenaire pour proposer une assurance habitation aux **locataires** parisiens aux revenus modestes et de la classe moyenne, du **parc privé** et du **parc social**.

## UN INTERLOCUTEUR UNIQUE :



## Des tarifs avantageux\* en fonction du nombre de pièces

1 PIÈCE	15,94€/mois 191,25€/an
2 PIÈCES	19,77€/mois 237,23€/an
3 PIÈCES	24,86€/mois 298,32€/an
4 PIÈCES	28,76€/mois 345,13€/an
5 PIÈCES	36,44€/mois 437,27€/an

Pour les logements de plus de 5 pièces, consulter les tarifs sur [vyv-conseil.fr/paris](http://vyv-conseil.fr/paris)

\* Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026, hors dépendances, intégrant la taxe attentat et identiques sur tous les arrondissements de Paris



### BON À SAVOIR

- Aucun frais de souscription
- Mensualisation possible
- Transmission automatique de l'attestation d'assurance à votre bailleur

# Des démarches simplifiées

## LE SAVIEZ-VOUS

- Locataire, vous êtes obligé d'assurer votre logement
- Une assurance habitation peut être résiliée à tout moment passée la 1<sup>ère</sup> année et VYV Conseil peut s'en charger pour vous

## Les atouts

- **DES MODALITÉS DE SOUSCRIPTION CLAIRES ET RAPIDES**
- **AUCUN CRITÈRE D'EXCLUSION** lié à des sinistres antérieurs
- **UNE FRANCHISE DE 150 €** parmi les plus basses du marché (en cas de sinistre, un **montant fixe** appelé franchise reste à votre charge)
- **DES GARANTIES AVANTAGEUSES SUPPLÉMENTAIRES POUR PROTÉGER VOTRE LOGEMENT, VOS PROCHES ET VOUS**  
(en plus d'une couverture contre les principaux risques, une **protection complète** en cas de vol, dommages électriques et bris de glace)
- **UNE ÉQUIPE D'ASSISTANCE JOIGNABLE 24h/24 ET 7j/7**

### LES PLAFONDS DE RESSOURCES \* :

Composition familiale	Ressources/an
Une personne seule	35 040 €
Deux personnes	52 370 €
Trois personnes	68 649 €
Quatre personnes	81 963 €
Cinq personnes	97 518 €
Six personnes	109 734 €
Personne supplémentaire	+ 12 228 €

\* Plafonds applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026 correspondant au revenu fiscal de référence de l'année concernée



**Vous souhaitez assurer  
votre logement,  
vous avez une question ?**



**01 70 32 19 32 • vyv-conseil.fr/paris**

**vous pouvez vous rendre dans l'une des 3 agences  
du Groupe VYV à Paris**



**2 agences Harmonie Mutuelle**  
8<sup>e</sup> arr. : 74, boulevard Haussmann  
15<sup>e</sup> arr. : 26, avenue du Maine



**1 agence MNT**  
11<sup>e</sup> arr. : 50, rue de Malte



**VYV Conseil, le courtier d'assurances expert en assurance habitation du Groupe VYV**



**GROUPE  
VYV**

POUR UNE SANTÉ  
ACCÉSSIBLE À TOUS

**vyv conseil** Société par Actions Simplifiée au capital de 3 196 560 € - Siège social : 143 rue Blomet - 75015 Paris - RCS Paris B 381142 967. Filiale du Groupe VYV, Capital social détenu à 100 % par VYV Invest. Société de courtage d'assurances immatriculée sous le numéro 07 022 821 à l'ORIAS (www.orias.fr).

ALTIMA ASSURANCES - Organisme assureur - Société Anonyme au capital de 71 020 552,90 € entièrement libéré. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le n° 431 942 838 - Siège social : 275 rue du Stade - 79180 CHAURAY.

